



## Assemblée générale

Distr.: Limitée  
18 novembre 2005

Français  
Original: Anglais

---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique**  
Sous-Comité scientifique et technique  
Quarante-troisième session  
Vienne, 20 février-3 mars 2006

### Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Président.
3. Déclaration du Président.
4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales.
5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.
6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).
7. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre.
8. Débris spatiaux.
9. Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.
10. Télémédecine spatiale.
11. Objets géocroiseurs.
12. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes.
13. Année héliophysique internationale (2007).
14. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement.



15. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique.
16. Rapport au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

## **Annotations\***

### **2. Élection du Président**

Au paragraphe 55 de sa résolution 60/XX du X décembre 2005, l'Assemblée générale a instamment demandé au Groupe des États d'Asie de désigner son candidat à la présidence du Sous-Comité scientifique et technique du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour la période 2006-2007, suffisamment à temps pour que le Sous-Comité commence les travaux de sa quarante-troisième session comme prévu et, au paragraphe 56 de la même résolution, elle est convenue qu'une fois que le Groupe des États d'Asie aurait désigné son candidat à la présidence du Sous-Comité scientifique et technique, celui-ci devrait élire son Président.

### **3. Déclaration du Président**

Après son élection, le Président fera le point sur les faits nouveaux intéressant les travaux du Sous-Comité scientifique et technique qui sont survenus depuis sa quarante-deuxième session. Après cette déclaration, le Sous-Comité établira le calendrier de ses travaux.

### **4. Débat général et présentation des rapports sur les activités nationales**

Les rapports annuels des États Membres sur leurs activités spatiales seront communiqués au Sous-Comité (A/AC.105/857). Il a été proposé, à titre indicatif, que les déclarations faites au titre de ce point de l'ordre du jour ne dépassent pas 5 à 10 minutes (voir A/AC.105/786, par. 16).

Au paragraphe 35 de sa résolution 60/XX, l'Assemblée générale a invité la Réunion interorganisations sur les activités spatiales à continuer de contribuer aux travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique et à rendre compte au Comité et à son Sous-Comité scientifique et technique des travaux qu'elle aurait réalisés à sa session annuelle. Le Sous-Comité sera saisi du rapport de la Réunion interorganisations sur les travaux de sa vingt-sixième session, en 2006 (A/AC.105/859).

### **5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales**

Au paragraphe 13 de sa résolution 60/XX, l'Assemblée générale a décidé que le Sous-Comité, à sa quarante-troisième session, devrait convoquer de nouveau son Groupe de travail plénier afin qu'il examine le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales.

---

\* Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Sous-Comité.

Les vues du Comité concernant le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales, y compris les activités pour la période 2005-2006, figurent dans le rapport sur les travaux de sa quarante-huitième session<sup>1</sup>. Au paragraphe 17 de sa résolution 60/XX, l'Assemblée générale a fait sien le Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales pour 2006 proposé au Comité par la Spécialiste des applications spatiales (voir A/AC.105/840, sect. II et III et annexe III) et approuvé par le Comité<sup>2</sup>.

Le Sous-Comité sera saisi du rapport de la Spécialiste sur l'exécution du Programme en 2005 et 2006, ainsi que d'une liste des États qui contribuent au Fonds d'affectation spéciale pour le Programme (A/AC.105/861).

Le Sous-Comité sera également saisi des rapports ci-après concernant les stages de formation, colloques et ateliers organisés en 2005 dans le cadre du Programme:

a) Deuxième atelier régional sur l'évaluation de l'impact de la série de stages internationaux ONU/Suède de formation d'enseignants aux techniques de télédétection tenus entre 1990 et 2004, organisé à São José dos Campos (Brésil) du 21 au 25 février (A/AC.105/853);

b) Stage de formation ONU/Australie sur les systèmes de recherche et de sauvetage assistés par satellite, organisé à Canberra du 14 au 18 mars (A/AC.105/851);

c) Séminaire international ONU/Algérie/Agence spatiale européenne sur l'utilisation des techniques spatiales pour la gestion des catastrophes: Prévention et gestion des catastrophes naturelles, organisé à Alger du 22 au 26 mai (A/AC.105/852);

d) Série de colloques ONU/Autriche/Agence spatiale européenne sur les applications des techniques spatiales à l'appui du plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, organisés à Graz (Autriche) en 2003, 2004 et 2005 (A/AC.105/844);

e) Atelier ONU/Fédération internationale d'aéronautique sur l'enseignement des sciences spatiales et le renforcement des capacités aux fins du développement durable, organisé à Kitakyushu (Japon) les 14 et 15 octobre (A/AC.105/854);

f) Atelier ONU/Académie internationale d'aéronautique sur les petits satellites au service des pays en développement, organisé à Fukuoka (Japon) le 19 octobre (A/AC.105/855);

g) Atelier ONU/Agence spatiale européenne/Administration nationale de l'aéronautique et de l'espace sur l'Année héliophysique internationale (2007), organisé à Abou Dhabi et Al Ain (Émirats arabes unis) du 20 au 23 novembre (A/AC.105/856).

---

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, soixantième session, Supplément n° 20 et rectificatif (A/60/20 et Corr.1), par. 87 à 99.

<sup>2</sup> Ibid., par. 88 et 94.

**6. Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III)**

Au paragraphe 13 de sa résolution 60/XX, l'Assemblée générale a décidé que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau le Groupe de travail plénier pour qu'il examine l'application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III).

Au paragraphe 40 de la résolution 60/XX, l'Assemblée a noté avec satisfaction que le Comité établirait des liens plus étroits entre les travaux qu'il mène pour appliquer les recommandations d'UNISPACE III et le travail de la Commission du développement durable en contribuant à l'examen des questions thématiques qui seraient traitées par la Commission.

À sa quarante-huitième session, en 2005, le Comité est convenu que, pour resserrer le lien entre les travaux qu'il mène pour donner suite aux recommandations d'UNISPACE III et ceux que réalise la Commission du développement durable<sup>3</sup>, les États membres devraient être priés de faire des propositions pour l'élaboration d'un document concis, à transmettre à la Commission, sur la contribution que les sciences et techniques spatiales pouvaient apporter à l'étude des différents éléments du module thématique de la Commission pour la période 2006-2007. Le Comité est convenu que le Sous-Comité scientifique et technique devrait, à sa quarante-troisième session, examiner et mettre en forme ce document et, au nom du Comité, le transmettre à la Commission<sup>4</sup>.

Le module thématique de la Commission du développement durable pour la période 2006-2007 englobe les ressources énergétiques aux fins du développement durable, le développement industriel, la pollution atmosphérique/atmosphère et les changements climatiques (A/59/174, par. 231).

**7. Questions relatives à la télédétection de la Terre par satellite, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre**

Au paragraphe 10 a) de sa résolution 60/XX, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à sa quarante-troisième session. Les vues du Comité sont présentées dans le rapport sur les travaux de sa quarante-huitième session<sup>5</sup>.

**8. Débris spatiaux**

Au paragraphe 10 b) de sa résolution 60/XX, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question conformément au nouveau plan de travail qu'il a adopté à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe II, par. 6). Au paragraphe 14 de la même résolution, l'Assemblée est convenue que le Sous-Comité devrait convoquer de nouveau son groupe de travail sur les débris spatiaux afin qu'il examine les questions faisant

---

<sup>3</sup> Ibid., par. 49 à 53.

<sup>4</sup> Ibid., par. 51.

<sup>5</sup> Ibid., par. 119 à 122.

l'objet de l'alinéa c) ci-dessous. Selon le plan de travail, le Sous-Comité devrait en 2006:

a) Examiner le projet de document sur la réduction des débris spatiaux issu des travaux intersessions du Groupe de travail sur les débris spatiaux et l'actualiser selon que de besoin. Réfléchir au processus permettant de mettre à jour de temps à autre le document qui aura été adopté. Poursuivre selon que de besoin le dialogue avec les États Membres sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace;

b) Continuer à recevoir des rapports réguliers des États Membres et des organisations internationales sur leurs programmes de recherche sur les débris spatiaux. En outre, prier les États Membres et les organisations internationales de continuer également, à titre volontaire, à communiquer des informations au Sous-Comité sur leurs pratiques dans le domaine de la réduction des débris spatiaux;

c) Examiner, par l'intermédiaire du Groupe de travail sur les débris spatiaux, les questions découlant du plan de travail et, en particulier, le projet de document du Sous-Comité sur la réduction des débris spatiaux. Le Groupe de travail devrait également examiner le plan de travail pour les années à venir et suggérer selon que de besoin les modifications jugées utiles. Poursuivre les travaux intersessions selon qu'il convient afin de parvenir rapidement à un accord sur un document sur la réduction des débris spatiaux.

Conformément au paragraphe 27 de la résolution 60/XX, le Sous-Comité sera saisi d'une note du Secrétariat présentant les informations communiquées par des États Membres concernant la recherche nationale sur les débris spatiaux, la sûreté des objets spatiaux équipés de sources d'énergie nucléaires et les problèmes relatifs à leur collision avec des débris spatiaux (A/AC.105/862).

## **9. Utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace**

Au paragraphe 10 b) de sa résolution 60/XX, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à sa quarante-troisième session conformément au plan de travail pour la période 2003-2006 adopté par ce dernier à sa quarantième session (A/AC.105/804, annexe III) et modifié à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe III, par. 8); et, au paragraphe 15 de la résolution 60/XX, l'Assemblée est convenue que le Sous-Comité devrait, à sa quarante-troisième session, convoquer de nouveau son groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace et que ce groupe devrait poursuivre ses travaux intersessions sur les sujets décrits dans le programme de travail pluriannuel tel que modifié par le Sous-Comité à sa quarante-deuxième session.

Au paragraphe 16 de la résolution 60/XX, l'Assemblée est convenue qu'un atelier technique conjoint sur les objectifs, la portée et les caractéristiques générales d'une éventuelle norme de sûreté technique pour les sources d'énergie nucléaires dans l'espace devrait être organisé avec l'Agence internationale de l'énergie atomique durant la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique. Cet atelier aura lieu du 20 au 22 février 2006.

## 10. Télémédecine spatiale

Au paragraphe 10 b) de sa résolution 60/XX, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité, à sa quarante-troisième session, examine cette question conformément au plan de travail adopté par le Comité à sa quarante-sixième session<sup>6</sup>. D'après ce plan de travail, le Sous-Comité examinera, à sa quarante-troisième session, des exposés sur des projets bilatéraux ou multilatéraux éventuels visant à développer encore les applications de la télémédecine spatiale grâce à la coopération internationale.

## 11. Objets géocroiseurs

Au paragraphe 10 b) de sa résolution 60/XX, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce qu'à sa quarante-troisième session, le Sous-Comité examine cette question conformément au plan de travail qu'il a adopté à sa quarante et unième session (A/AC.105/823, annexe II, par. 18) et modifié à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe I, par. 20).

Selon ce plan de travail, le Sous-Comité, à sa quarante-troisième session, devrait:

a) Examiner les rapports des États Membres et des organisations internationales sur leurs activités relatives aux objets géocroiseurs (missions, recherche et activités de suivi, notamment), ainsi que sur leurs plans de travail pour l'avenir;

b) Envisager la nécessité de convoquer un groupe de travail en 2007;

c) Mettre à jour le programme de travail de la troisième année, selon qu'il conviendra, et examiner les travaux intersessions éventuellement nécessaires.

Les rapports mentionnés ci-dessus à l'alinéa a) feront l'objet du document A/AC.105/C.1/L.284.

En outre, l'Équipe sur les objets géocroiseurs examinera les perspectives envisageables et, plus précisément, l'opportunité d'activités complémentaires à exécuter aux niveaux national ou régional ou dans le cadre de la coopération internationale. Une telle coopération devrait être envisagée en même temps que les possibilités d'harmonisation et les modalités d'une collaboration plus poussée.

## 12. Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes

Au paragraphe 10 b) de sa résolution 60/XX, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce qu'à sa quarante-troisième session, le Sous-Comité examine cette question conformément au plan de travail qu'il a adopté à sa quarante et unième session (A/AC.105/823, annexe II, par. 15) et modifié à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe I, par. 21).

Selon ce plan de travail, le Sous-Comité, à sa quarante-troisième session, devrait:

a) Examiner les recommandations de l'Équipe sur la gestion des catastrophes, en vue de leur application;

---

<sup>6</sup> Ibid., cinquante-huitième session, Supplément n° 20 (A/58/20), par. 138.

b) Organiser un atelier/colloque d'une journée sur la gestion des catastrophes avec la participation d'exploitants de satellites de télécommunications et de satellites météorologiques;

c) Échanger des informations avec des institutions spécialisées du système des Nations Unies sur leurs activités d'appui à la gestion des catastrophes faisant appel à des systèmes spatiaux, ainsi que sur les structures régionales de gestion des catastrophes.

En ce qui concerne l'alinéa a) ci-dessus, le Sous-Comité sera saisi de l'étude du groupe spécial d'experts consacrée à la possibilité de créer une entité internationale pour assurer la coordination et fournir les moyens d'une optimisation réaliste de l'efficacité des services spatiaux pour les besoins de la gestion des catastrophes (A/AC.105/C.1/L.285).

L'atelier mentionné à l'alinéa b) ci-dessus aura lieu les après-midi des 23 et 24 février.

En ce qui concerne l'alinéa c) ci-dessus, les rapports des institutions spécialisées du système des Nations Unies sur leurs activités d'appui à la gestion des catastrophes faisant appel à des systèmes spatiaux seront présentés au Sous-Comité dans un document de séance.

### **13. Année héliophysique internationale (2007)**

Au paragraphe 10 b) de sa résolution 60/XX, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce qu'à sa quarante-troisième session, le Sous-Comité examine cette question conformément au plan de travail qu'il a adopté à sa quarante-deuxième session (A/AC.105/848, annexe I, par. 22).

Selon ce plan de travail, le Sous-Comité, à sa quarante-troisième session, examinerait les rapports sur les activités prévues par le secrétariat de l'Année héliophysique internationale, les États Membres intéressés et les organisations scientifiques. Les résultats du premier atelier organisé dans le cadre de l'initiative Année héliophysique internationale/ONU sur les sciences spatiales fondamentales seront présentés au secrétariat de l'Année internationale.

### **14. Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement**

Au paragraphe 10 c) de sa résolution 60/XX, l'Assemblée générale a approuvé la recommandation du Comité tendant à ce que le Sous-Comité examine cette question à sa quarante-troisième session comme thème de discussion distinct.

### **15. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session du Sous-Comité scientifique et technique**

Au paragraphe 11 de sa résolution 60/XX, l'Assemblée générale a noté qu'à sa quarante-troisième session, le Sous-Comité soumettrait au Comité sa proposition concernant un projet d'ordre du jour provisoire pour sa quarante-quatrième session, en 2007. Conformément à l'accord intervenu au sein du Comité à sa quarante-

deuxième session, les débats sur ce point devaient notamment permettre de déterminer les sujets devant être examinés en tant que thèmes de discussion distincts ou dans le cadre de plans de travail pluriannuels<sup>7</sup>. Conformément au paragraphe 13 de la résolution 60/XX, cette question sera examinée par le Groupe de travail plénier, qui sera convoqué de nouveau à la quarante-troisième session du Sous-Comité.

*Colloque avec l'industrie*

Au paragraphe 12 de la résolution 60/XX, l'Assemblée générale a fait sienne la recommandation du Comité d'organiser, pendant la première semaine de la quarante-troisième session du Sous-Comité scientifique et technique, un colloque destiné à renforcer le partenariat avec l'industrie, portant sur les radars à synthèse d'ouverture et leurs applications. À sa quarante-huitième session, le Comité avait fait sienne la recommandation du Sous-Comité tendant à tenir ce colloque dans l'après-midi de la première journée de la quarante-troisième session du Sous-Comité et à lui consacrer la totalité du temps disponible au cours de cette demi-journée (A/AC.105/848, annexe I, par. 25)<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Ibid., *cinquante-quatrième session, Supplément n° 20* et rectificatif (A/54/20 et Corr.1), annexe I, sect. A.

<sup>8</sup> Ibid., *soixantième session, Supplément n° 20* et rectificatif (A/60/20 et Corr.1), par. 172.



## Annexe

Calendrier indicatif des travaux<sup>a</sup>

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
<b>Semaine du 20 au 24 février 2006</b>		
Lundi 20 février	Point 1. Adoption de l'ordre du jour Point 2. Élection du Président Point 3. Déclaration du Président Point 4. Débat général	Colloque avec l'industrie sur les radars à synthèse d'ouverture et leurs applications
Mardi 21 février	Point 4. Débat général Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales <sup>b</sup> Point 7. Télédétection	Point 4. Débat général Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales <sup>b</sup> Point 6. UNISPACE III <sup>b</sup>
Mercredi 22 février	Point 4. Débat général Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales <sup>b</sup> Point 6. UNISPACE III <sup>b</sup> Point 7. Télédétection	Point 5. Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales <sup>b</sup> Point 6. UNISPACE III <sup>b</sup> Point 7. Télédétection
Jeudi 23 février	Point 6. UNISPACE III <sup>b</sup> Point 9. Sources d'énergie nucléaires <sup>c</sup> Point 12. Appui à la gestion des catastrophes	Point 9. Sources d'énergie nucléaires <sup>c</sup> Point 12. Appui à la gestion des catastrophes Atelier sur la gestion des catastrophes avec la participation d'exploitants de satellites de télécommunications et de satellites météorologiques
Vendredi 24 février	Point 9. Sources d'énergie nucléaires <sup>c</sup> Point 12. Appui à la gestion des catastrophes Point 14. Orbite géostationnaire	Point 12. Appui à la gestion des catastrophes Atelier sur la gestion des catastrophes avec la participation d'exploitants de satellites de télécommunications et de satellites météorologiques
<b>Semaine du 27 février au 3 mars 2006</b>		
Lundi 27 février	Point 8. Débris spatiaux <sup>d</sup> Point 10. Télé médecine spatiale Point 14. Orbite géostationnaire	Point 8. Débris spatiaux <sup>d</sup> Point 10. Télé médecine spatiale Point 14. Orbite géostationnaire

<i>Date</i>	<i>Matin</i>	<i>Après-midi</i>
Mardi 28 février	Point 8. Débris spatiaux <sup>d</sup> Point 10. Télé médecine spatiale Point 11. Objets géocroiseurs	Point 8. Débris spatiaux <sup>d</sup> Point 10. Télé médecine spatiale Point 11. Objets géocroiseurs
Mercredi 1 <sup>er</sup> mars	Point 11. Objets géocroiseurs Point 13. Année héliophysique internationale (2007) Point 15. Projet d'ordre du jour de la quarante-quatrième session du Sous-Comité <sup>b</sup>	Point 10. Télé médecine spatiale Point 13. Année héliophysique internationale (2007) Point 15. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session du Sous-Comité <sup>b</sup>
Jeudi 2 mars	Point 11. Objets géocroiseurs Point 13. Année héliophysique internationale (2007) Point 15. Projet d'ordre du jour provisoire de la quarante-quatrième session du Sous-Comité <sup>b</sup>	Point 13. Année héliophysique internationale (2007) Adoption du rapport du Groupe de travail sur les débris spatiaux Adoption du rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace
Vendredi 3 mars	Adoption du rapport du Groupe de travail plénier Point 16. Rapport au Comité	Point 16. Rapport au Comité

<sup>a</sup> À sa trente-huitième session, le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique est convenu que les États Membres devraient continuer de recevoir un calendrier indicatif des travaux, ne préjugant pas du temps effectivement consacré à l'examen des différents points de l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20)*, par. 168 et 169 b)).

<sup>b</sup> Le Groupe de travail plénier, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 13 de la résolution 60/XX de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen des points 5, 6 et 15 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ces points le vendredi 3 mars, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail plénier.

<sup>c</sup> Le Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace, qui sera de nouveau convoqué conformément au paragraphe 15 de la résolution 60/XX de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 9 de l'ordre du jour. L'atelier technique conjoint à organiser avec l'Agence internationale de l'énergie atomique se déroulera du 20 au 22 février. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 2 mars, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail sur l'utilisation de sources d'énergie nucléaires dans l'espace.

<sup>d</sup> Le Groupe de travail sur les débris spatiaux, qui sera de nouveau convoqué en application du paragraphe 14 de la résolution 60/XX de l'Assemblée générale, se réunira pendant le temps consacré à l'examen du point 8 de l'ordre du jour. Le Sous-Comité reprendra l'examen de ce point le jeudi 2 mars, en vue d'adopter le rapport du Groupe de travail sur les débris spatiaux.